



Accueil **Ma Ville** Services **Cadre Vie Sports Culture Économie**

Recherche

Ma Ville -> Le Conseil Municipal -> Vos Elus

Lettre d'information

Recevez directement toutes les informations sur votre ville. Inscrivez-vous à notre lettre d'information

email

Lire aussi ...

- ❖ Nouveau Conseiller Municipal URAM
- ❖ Le Maire
- ❖ Conseiller Général de la Seine-Saint-Denis,
- Adjoint au Maire de Rosny-sous-Bois
- ❖ Les Maires-Adjoints
- ❖ Les Conseillers Municipaux Délégués
- ❖ Les Conseillers Municipaux (groupe majoritaire)
- ❖ Opposition Municipale
- ❖ Elections régionales 2004

Articles les plus lus

- ❖ Centre commercial DOMUS
- ❖ Dites DOMUS et votre maison respandit
- ❖ DOMUS ouvert au public !
- ❖ Voici la décoration intérieure de Domus
- ❖ DOMUS : annonces - recrutement

Claude Capillon

Elections cantonales 2004

Nouveau conseiller général

Maire-adjoint de Rosny-sous-Bois depuis 2001, Claude Capillon est le nouveau conseiller général de la ville depuis le 28 mars 2004. Il succède ainsi à Claude Pernès, maire de Rosny-sous-Bois, passé conseiller régional.



« Notre position d'arbitre nous donnera un certain pouvoir »

► Quelles sont vos ambitions pour la ville à ce poste ?

Je tiens tout d'abord à remercier les 6052 électeurs qui m'ont fait confiance au 2^e tour des élections cantonales, dimanche 28 mars. J'ai à cœur de défendre les projets qui concernent ma ville auprès des commissions du conseil général. Je veux me battre pour rétablir l'équité concernant les attributions financières aux associations. **A Rosny comme dans les autres villes dites de « droite » du département, elles souffrent d'une véritable discrimination et d'un manque de moyens, dans les domaines culturels et sportifs notamment.**

► Comment pourrez-vous accompagner la « décentralisation des compétences » à ce poste ?

Dans le cadre du programme de décentralisation du gouvernement, il est question que, d'ici deux ans, les villes récupèrent la gestion des crèches jusque-là dévolue au Département. Mon rôle sera de soutenir des demandes de subventions supplémentaires pour la ville auprès du conseil général afin de pouvoir assurer cette nouvelle prérogative.

► Quels sont vos atouts pour faire entendre votre voix dans un contexte minoritaire ?

Notre groupe UMP-UDF est certes minoritaire au sein du conseil général (10 voix). Mais en l'absence de majorité claire (15 voix PS, 15 voix PC), nous jouerons le rôle d'arbitre. A titre personnel, je compte sur mon expérience de maire-adjoint rodé à la gestion des attributions financières pour défendre ma ville. Enfin, si je suis nommé référent du conseil général auprès des collèges, (je choisirai ceux de Rosny), j'aurai une position privilégiée pour les faire valoir.

